

Le 2 août 2007

PROGRAMME DE VACCINATION CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS

Le papillomavirus ou virus du papillome humain (VPH) est un virus transmissible sexuellement répandu, qui cause le cancer du col utérin. Quelque 70 % des adultes présentent au moins une infection génitale à VPH au cours de leur vie. Outre le cancer, le VPH peut causer des verrues génitales.

Chaque année, environ 500 Ontariennes font l'objet d'un diagnostic de cancer du col utérin, et 140 d'entre elles en meurent. Dans l'ensemble du Canada, on diagnostique environ 1 400 cas de cancer du cancer du col utérin, et on relève quelque 400 décès causés par cette maladie.

Programme de vaccination contre le VPH

À compter de cet automne, le vaccin contre le VPH en trois doses sera offert à environ 84 000 écolières de 8^e année. Le programme de vaccination en milieu scolaire sera administré par des infirmières de la santé publique. La vaccination sera volontaire. Cette initiative représente un investissement de 117 millions de dollars sur trois ans. Le financement du programme annoncé aujourd'hui découle d'une initiative présentée récemment dans le budget fédéral.

On préparera du matériel didactique sur le VPH, le cancer du col utérin et le programme de vaccination et on le remettra aux jeunes femmes et aux familles avant la clinique de vaccination prévue, avec des formulaires de consentement. Le consentement à la vaccination sera recueilli de la même manière que pour les autres programmes de vaccination volontaire en milieu scolaire.

Vaccin contre le VPH

En juillet 2006, Santé Canada a approuvé un nouveau vaccin contre le VPH qui offre une protection contre quatre types de VPH, dont deux sont responsables d'environ 70 % des cancers du col utérin. L'efficacité du vaccin est à son summum lorsqu'il est administré aux jeunes filles avant qu'elles commencent à être actives sexuellement et qu'elles soient exposées à l'infection à VPH. Ce vaccin est actuellement autorisé pour les filles et jeunes femmes de 9 à 26 ans.

Le vaccin contre le VPH est efficace à près de 100 % pour la prévention de quatre types d'infection à VPH (types 6, 11, 16 et 18). Les types 6 et 11 de VPH comportent un faible risque, ils ne sont pas associés au cancer, mais ils sont responsables de 90 % des verrues génitales. Les types 16 et 18 de VPH sont considérés comme étant à risque élevé et ils causent 70 % des cancers du col utérin.

Au Canada, le fardeau de la maladie attribuable au VPH de types 6, 11, 16 et 18 est considérable. On estime que le diagnostic et le traitement du VPH coûtent chaque année plus de 300 millions de dollars au système de santé canadien.

Bien que le vaccin offre une protection contre le VPH, il ne remplace pas le dépistage du cancer du col

utérin. Des tests de Pap réguliers, en association avec le vaccin, offrent la meilleure protection contre le cancer du col utérin.

La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont annoncé leur intention d'intégrer la vaccination contre le VPH à leurs programmes provinciaux de vaccination en milieu scolaire, à l'automne 2007.

-30-

Renseignements (médias) :

David Spencer
Bureau du ministre
416 327-4320

David Jensen
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Also available in English

www.health.gov.on.ca/indexf.html